Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

6211-09-074





COMMENTAIRES DU CPQ

Commentaires du CPQ sur le projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

Août 2020

Le CPQ (Conseil du patronat du Québec) a pour mission de s'assurer que les entreprises disposent au Québec des meilleurs conditions possible – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale.

Point de convergence de la solidarité patronale, il constitue, par son leadership, une référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque nationale du Canada.

3e trimestre 2020

TABLE DES MATIÈRES

Introd	uction	1
Aperç	u du projet	2
Analys	se des différents aspects du projet	2
Α.	Les justifications stratégiques et techniques du projet	2
B.	Les retombées économiques et sociales du projet	3
C.	Les retombées environnementales du projet	3
D.	Les effets environnementaux et socioéconomiques potentiels et mesures de mitigation	4
Conclusion		5

Introduction

Tout projet susceptible de créer des conditions favorables au développement durable du Québec est d'intérêt particulier pour le CPQ (Conseil du patronat du Québec). Le CPQ intervient dans ce débat en tant qu'acteur socio-économique qui souhaite que des projets propices à une plus grande prospérité économique du Québec aillent de l'avant. Dans la quête de cette prospérité, nous estimons que les considérations économiques, sociales et écologiques devraient être intégrées de façon équilibrée et complémentaire.

Dans le cadre de sa vision de développement durable et de ses interventions, le CPQ cherche à réunir des conditions favorables à l'investissement dans différents secteurs industriels et énergétiques et à exploiter notre capacité et notre potentiel hydroélectrique de façon optimale dont vers les marchés de l'exportation.

Historiquement, le développement de l'infrastructure énergétique au Québec, notamment hydroélectrique, a favorisé la croissance économique, la diversification industrielle, la création de richesse et l'élévation du niveau de vie au Québec.

Hydro-Québec a ainsi contribué, dans la dernière année, pour plus de 4G\$ aux revenus du gouvernement du Québec. Les exportations nettes ont atteint 33,7 TWh, contribuant pour 631 m\$ au bénéfice net de l'entreprise. Parallèlement, les achats de biens et de services dans toutes les régions du Québec se sont élevés à 3,1 G\$, et les investissements dans toutes les régions du Québec se sont élevés à 3,6 G\$¹.

Il faut noter qu'en 2019, alors que les exportations nettes ont représenté 16 % du volume des ventes, elles ont généré 22 % du bénéfice net de l'entreprise.

Sur le plan environnemental, l'hydroélectricité du Québec contribue évidemment à l'atteinte de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les exportations d'hydroélectricité contribuent à la réduction des émissions de GES dans les autres juridictions, en l'occurrence la Nouvelle-Angleterre dans ce cas, qui pourront répondre davantage à leurs besoins énergétiques avec une énergie renouvelable propre ce qui est positif pour le climat en général.

Le projet à l'étude représente ainsi une importante opportunité de valoriser l'énergie propre dont le Québec dispose en grande quantité. Cependant, les interconnexions existantes qui relient le Québec et la Nouvelle-Angleterre sont exploitées à pleine capacité, ce qui limite les possibilités d'échange.

¹ http://www.hydroquebec.com/a-propos/resultats-financiers/rapport-annuel.html

Aperçu du projet

Hydro-Québec TransÉnergie projette de construire une ligne d'interconnexion entre son réseau d'électricité et celui du Maine afin d'accroître la capacité d'échange entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

Le projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement d'Hydro-Québec qui vise à accroître la capacité de l'entreprise d'exporter vers le marché de la Nouvelle-Angleterre.

Le coût total du projet est estimé à 603 M\$. Les travaux s'échelonneraient sur près d'un an et demi, pour une mise en service à l'automne 2022.

Du côté du Québec, une ligne de 103 km serait construite entre le poste des Appalaches et le point de raccordement au réseau du Maine à la frontière canado-américaine, dans la municipalité de Frontenac. Des travaux sont également prévus dans le poste des Appalaches. Prévu en majeure partie sur des terres privées, le tracé proposé par Hydro-Québec se jumèle à un couloir de lignes existantes sur 72 % de son parcours. Une nouvelle emprise serait requise à trois endroits, soit à Thetford Mines, à Saint-Joseph-de-Coleraine ainsi que sur le territoire des municipalités de Nantes, de Sainte-Cécile-de-Whitton et de Frontenac.

Les principaux impacts associés à la construction et à la présence de la ligne sont l'acquisition de quelques propriétés ainsi que de servitudes de passage, le déboisement et la perte d'habitats fauniques, l'impact sur des érablières exploitées et une altération du paysage. Hydro-Québec prévoit mettre en place des mesures pour atténuer et compenser les impacts du projet.

Analyse des différents aspects du projet

A. Les justifications stratégiques et techniques du projet

Le projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches vise à accroître la capacité de l'entreprise d'exporter vers le marché de la Nouvelle-Angleterre. La ligne de transport projetée permettra de livrer à la Nouvelle-Angleterre jusqu'à 1 200 MW de puissance à une tension de 320 kV d'hydroélectricité.

B. Les retombées économiques et sociales du projet

En augmentant les exportations hydro-électriques du Québec, ce projet contribuera au développement économique durable du Québec et aux revenus du gouvernement. Les retombées économiques régionales liées au projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine seront comprises entre 30 M\$ et 45 M\$ pour la ligne, et entre 21 M\$ et 36 M\$ pour le poste.

Une façon d'illustrer la portée économique et sociale du projet consiste à avoir recours au tableau entrées-sorties (TES), qui met en évidence les différents échanges de biens et de services entre les agents économiques. S'appuyant sur le TES, le modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec évalue l'impact économique de divers projets comportant des dépenses d'investissement, de fonctionnement ou de consommation courante, en déterminant de quelle façon la demande de biens et services se propage entre les secteurs productifs sollicités directement et indirectement. Il faut souligner que toute activité génère des retombées économiques, la contribution économique nette dépend non pas de l'ampleur des dépenses qui y sont associées, mais plutôt de la valeur ajoutée générée au-delà de ces dépenses. Cette valeur ajoutée s'avère considérable dans le secteur des services publics, comme l'électricité.

À noter aussi que « Bien que la fonction première de la ligne d'interconnexion soit d'exporter l'énergie produite au Québec vers l'État du Massachusetts, cette ligne offre une sécurité supplémentaire pour le réseau québécois puisqu'elle permettra également l'importation d'électricité sous certaines conditions commerciales ou advenant des difficultés d'approvisionnement local en énergie. Il s'agit donc d'un nouveau lien permettant de renforcer la sécurité énergétique des consommateurs d'électricité du Québec en cas d'événement majeur. »²

C. Les retombées environnementales du projet

Le projet permettrait à la Nouvelle-Angleterre de réduire l'émission de GES de 3 à 3,6 millions de tonnes métriques chaque année pour la période 2020-2040, ce qui est considérable.³ Le CPQ croit que la lutte contre les changements climatiques requiert un effort concerté de tous et que le Québec en plus des réductions de GES sur son propre territoire peut y contribuer par les exportations de son énergie propre, tout comme par les exportations de sa production manufacturière faite en utilisant son énergie propre.

Aussi, une étude récente du Massachusetts Institute of Technology (MIT) souligne qu'une nouvelle ligne augmentera le maillage entre les réseaux électriques du nord-est américain et

² http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-124/3211-11-124-4.pdf p.8-11

³ STATE OF MAINE PUBLIC UTILITIES COMMISSION, CENTRAL MAINE POWER COMPANY. Request for Approval of CPCN for the New England Clean Energy Connect Consisting of the Construction of a 1,200 MW HVDC Transmission Line from the Québec-Maine Border to Lewiston (NECEC) and Related Network Upgrades May 3, 2019. P. 70

facilitera l'intégration des énergies intermittentes tels que l'éolien et le solaire photovoltaïque. Les grands réservoirs d'Hydro-Québec permettent d'emmagasiner l'énergie pendant les périodes de productions de ces énergies puit de compenser leur baisse de production lorsque le vent et/ou le soleil sont absents. Le réseau d'Hydro-Québec devient ainsi la batterie du Nord-est américain et permet de diminuer davantage le recours aux énergies fossiles au profit de sources d'énergie moins polluantes.⁴

D. Les effets environnementaux et socioéconomiques potentiels et mesures de mitigation

Comme pour tout projet, il importe de mesurer les impacts environnementaux et écologiques et les défis qui se posent. Tout en gardant à l'esprit que le risque zéro et l'impact zéro n'existent pas, le CPQ estime qu'il est nécessaire de mettre en place les meilleures mesures de mitigation visant à atténuer au maximum les impacts écologiques. À cet égard, il sera important de tenir compte des préoccupations légitimes des municipalités et communautés qui sont directement touchées.

Afin d'élaborer un tracé optimal sur les plans technique, environnemental, social et économique, Hydro-Québec a d'abord déterminé un corridor d'étude centré sur un couloir de lignes existantes à 230 et 120 kV au départ du poste des Appalaches jusqu'au poste de Mégantic, au sud de la municipalité de Nantes en vue de jumeler autant que possible la ligne projetée à des lignes existantes. On peut noter qu'entre le poste des Appalaches et la municipalité de Nantes, la ligne projetée est jumelée à une ou plusieurs lignes existantes sur presque toute sa longueur (74 sur 79 km).

Hydro-Québec a réalisé des inventaires approfondis des différentes composantes des milieux naturel et humain ainsi que du paysage afin de déterminer un tracé de ligne qui soit le plus acceptable possible sur les plans environnemental et technique. Plusieurs ajustements ont aussi été apportés au projet pour répondre aux demandes du milieu, y compris celles des propriétaires touchés par le tracé.⁵

L'implantation de la ligne projetée entraînera toutefois des impacts inévitables sur le milieu. Afin de réduire le plus possible l'importance de ces impacts et d'assurer une intégration optimale de la ligne au milieu, Hydro-Québec appliquera diverses mesures d'atténuation particulières en plus des mesures qui sont couramment mises en oeuvre dans les projets de lignes et de postes. ⁶

⁴https://climate.mit.edu/posts/mit-study-highlights-benefits-two-way-exchange-electricity-between-us-northeast-and-quebec

⁵ http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-124/3211-11-124-33.pdf p.17

⁶ Idem 2

D'ailleurs, soulignons qu'Hydro-Québec a pris l'engagement de poursuivre ses échanges avec le milieu dans le secteur de Thetford Mines afin de déterminer en collaboration avec celui-ci le tracé qui aura le moins d'impact.

L'impact cumulatif du projet sur le paysage est quant à lui qualifié de faible, étant donné, notamment que la ligne projetée sera jumelée en grande partie à un couloir de lignes existant⁷.

Hydro-Québec a conçu pour ce projet une nouvelle famille de pylônes à armement vertical afin de diminuer la largeur de déboisement par rapport aux pylônes conventionnels à armement horizontal.⁸

Dans son ensemble, il est clair que les bénéfices environnementaux du projet sont largement supérieurs à ses impacts.

Conclusion

Le CPQ croit que le projet d'interconnexion à l'étude en est un de développement qui répond adéquatement à la triple considération écologique, sociale et économique. Ce faisant, il invite le BAPE à recommander au gouvernement de permettre d'aller de l'avant avec le projet.

http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-124/3211-11-124-32.pdf

⁸ http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-124/3211-11-124-4.pdf